

Jean-Pierre Poussou  
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

# Histoire des familles de la démographie et des comportements

*en hommage à Jean-Pierre Bardet*

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2596-2



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles et les baux à custodinos, XVIII <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX <sup>e</sup> siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Cruzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Cruzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

## HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*  
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*  
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)  
*Des Français outre-mer*  
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)  
*Ruptures de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*  
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)  
*Commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Guillaume Daudin  
*Monarchies, noblesses et diplomaties européennes*  
*Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,*  
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)  
*Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*  
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*  
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*  
Michèle Merger (dir.)  
*Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*  
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)  
*Maisons parisiennes des Lumières*  
Youri Carbonnier  
*Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*  
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)  
*Les Sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle Angleterre, France, Espagne*  
Jean-Pierre Poussou (dir.)  
*Noms et destins des Sans Famille*  
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)  
*Les orphelins de Paris*  
*Enfants et assistance aux XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles*  
Isabelle Robin-Romero  
*L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*  
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

# Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours  
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale  
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique  
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés  
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,  
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,  
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.  
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren  
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)  
© Sorbonne Université Presses, 2022

### **SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

PREMIÈRE PARTIE

Démographie  
et démographie historique



LA MINORITÉ CATHOLIQUE DANS LA ROME PROTESTANTE.  
CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE  
DE GENÈVE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

*Michel Oris & Olivier Perroux*  
*Département d'Histoire économique, Université de Genève*

Cette contribution aux *Mélanges* publiés en l'honneur de Jean-Pierre Bardet explore des thèmes qu'il fut l'un des premiers à creuser, en particulier la démographie des populations urbaines, ses aspects différentiels, leurs interactions avec les migrations. Le territoire exploré est celui de Genève, une ville qui rime avec Rouen dans l'histoire de la démographie historique. Nous nous inscrivons dans la continuité des efforts d'Alfred Perrenoud en reprenant le chantier genevois là où il l'a laissé, à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément durant la période qui correspond à la Restauration, entre le retour au pouvoir de la bourgeoisie calviniste (1816) et les révolutions radicales (1841-1846). En 1816, la vieille cité-état devient un canton mixte, urbain et rural, mais surtout mêlant désormais protestants et catholiques. L'arrivée de ces derniers met en jeu une identité séculaire. Nous étudions d'abord le cadre dans lequel se joue la confrontation, celui d'une ville qui hésite à la croisée des temps, entre archaïsme et modernité. Dans un deuxième temps, des sources qualitatives diverses montrent comment calvinistes et catholiques de Genève se sont perçus et ont vécu leur mise en présence. Il en ressort des visions contradictoires qui, dans une troisième partie, sont confrontées à plusieurs approches de la réalité. Les discriminations sur le marché du travail peuvent être mesurées grâce à un dépouillement des recensements genevois de 1816, 1822, 1828, 1837 et 1843<sup>2</sup>, dont nous avons extrait les quelque 12 % d'individus dont le nom commençait par la lettre B, une stratégie heuristique qui fut inaugurée par J.-P. Bardet<sup>3</sup>. Grâce à ces sources, nous poursuivons l'analyse des différentiels en

1 Ce papier a été rendu possible par le projet n° 1114-068113.02 du Fonds National de la Recherche Suisse. Nous remercions ce dernier, ainsi que nos collègues qui contribuent à cette recherche collective sur les populations urbaines de Suisse romande au XIX<sup>e</sup> siècle.

2 Le recensement de 1831 a également été dépouillé, mais il est le seul à ne contenir aucune information sur la religion.

3 Jean-Pierre Bardet, *Rouen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : les mutations d'un espace social*, Paris, Sedes-CDU, 1983.

étudiant les structures démographiques et familiales des protestants et calvinistes de Genève, leurs origines et leur enracinement progressif dans la Rome calviniste. Les recensements révèlent également l'étonnante variété et intensité des formes de cohabitation inter-religieuses.

## UNE VILLE À LA CROISÉE DES TEMPS : GENÈVE SOUS LA RESTAURATION

202

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, habitants et natifs ont violemment attaqué le pouvoir détenu par le groupe héréditaire des bourgeois. En 1792, « quand le peuple devint roi »<sup>4</sup>, les vieilles familles bourgeoises calvinistes durent accepter la suppression du statut bourgeoisial, mais l'instauration d'une démocratie censitaire élitiste en 1815 leur permit, dans la pratique, de confisquer à nouveau le pouvoir. Quelques réseaux familiaux entrelacés peuplaient les cercles dirigeants (Perroux 2002). Sous la pression des libéraux, puis des radicaux, les conservateurs protestants ont peu à peu lâché du lest, notamment en réduisant le cens électoral. Mais la restauration, puis la préservation d'un ordre politique, social et religieux mythifié, resta l'objectif majeur jusqu'aux révolutions radicales de 1841-1842 puis de 1846<sup>5</sup>.

Les radicaux reprochèrent avec véhémence aux banquiers conservateurs protestants d'avoir bridé la modernisation et l'industrialisation de Genève en plaçant leurs capitaux ailleurs<sup>6</sup>. En raison de l'étiollement du textile qui disparaît avant 1830, la ville était devenue encore plus dépendante du secteur horloger à forte valeur ajoutée. La « Fabrique » réunissait les joailliers, les bijoutiers et surtout les faiseurs de montres dans un vaste réseau artisanal. Pratiquement toute la production (de l'ordre de 100 000 pièces au milieu du siècle) était destinée aux marchés internationaux, ce qui rendait tant cette branche d'activité que la ville très sensibles aux aléas conjoncturels. L'isolement pesait d'autant plus que le réseau ferroviaire n'a atteint Genève qu'en 1858<sup>7</sup>.

À cette économie en demi-teinte répond une croissance démographique modeste. En 1798, Genève compte 21 327 habitants intra-muros, en 1850, la cité accueille 31 200 personnes<sup>8</sup>. Cette progression, à la fois réelle et modeste dans le contexte

4 Éric Golay, *Quand le peuple devint roi : mouvement populaire, politique et révolution à Genève de 1789 à 1794*, Genève-Paris, Slatkine-H. Champion, 2001.

5 Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, thèse de doctorat en Histoire économique et sociale, Université de Genève, 2002.

6 *Ibid.*, p. 37.

7 Antony Babel, *La Fabrique genevoise*, Paris, V. Attinger, 1938.

8 Reto Schumacher, *De l'analyse classique à l'analyse différentielle. Nuptialité, fécondité et mortalité à Genève pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de DEA en Histoire économique et sociale, Université de Genève, 2002, p. 8-9.

d'envolée urbaine qui distingue le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, même en Suisse<sup>10</sup>, cache, plus qu'elle ne résume, un régime démographique complexe. Le taux brut de mortalité est bas : il excède rarement les 23 pour mille. La mortalité infantile, qui se situait autour de 200 pour mille entre 1750 et 1799, régresse à 100/130 pour mille dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. La pression démographique qui résulte de ces faibles niveaux est cependant jugulée par la diffusion du contrôle des naissances, processus dans lequel le rôle pionnier de Genève est fameux. De 6,07 enfants dans la cohorte de mariages 1700-1704, la descendance finale théorique est passée à 2,9 enfants pour les unions contractées pendant la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Parmi les couples formés à Genève entre 1800 et 1850, la valeur moyenne est de 2,32 enfants<sup>13</sup>. La régulation des naissances dans le mariage ne suffit cependant pas. Genève est l'un des très rares endroits où, au lieu de se succéder, se cumulent les contrôles anciens et nouveaux. En effet, par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'accès au mariage se restreint encore avec un taux de célibat élevé et un âge moyen à la première union qui recule jusqu'à 28 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes<sup>14</sup>.

Cette démographie très contrainte, qui hésite entre modernité et tradition, est intimement liée à une écologie urbaine particulièrement dense<sup>15</sup>. En 1835, la ville compte en moyenne 21,7 habitants par maison<sup>16</sup>. C'est qu'au cours des siècles, la « Rome calviniste » a bâti pour sa survie un impressionnant système de fortifications. Ce carcan n'a cessé d'imprimer à la population le sentiment très fort de constituer un refuge salvateur, constamment menacé par la foi catholique. Même les conflits brutaux qui opposent natifs, habitants et bourgeois de Genève à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, même les Lumières révolutionnaires qui s'imposent en 1792, ne parviennent pas à rompre ce sentiment. Les constitutions de 1794 puis 1796 affirment bien l'égalité de tous les citoyens, à condition cependant qu'ils soient protestants<sup>17</sup>. Ce sont ces calvinistes, soigneusement encadrés depuis

9 Voir Jean-Luc Pinol, *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil, vol. 2, 2003.

10 Cf. François Walter, *La Suisse urbaine, 1750-1950*, Carouge-Genève, Éd. Zoé, 1994.

11 Reto Schumacher, *De l'analyse classique à l'analyse différentielle...*, p. 98.

12 Alfred Perrenoud, « Espacement et arrêt dans le contrôle des naissances », *Annales de Démographie historique*, 1988, p. 61 et p. 63.

13 Reto Schumacher, *De l'analyse classique à l'analyse différentielle...*, p. 66.

14 Grazyna Ryczkowska, *Accès au mariage et structures de l'alliance à Genève, 1800-1880*, Mémoire de DEA en Histoire économique et sociale, Université de Genève, 2003.

15 Reto Schumacher, *Birth control strategies and sociological differentials in a 19<sup>th</sup> century urban setting. Geneva, 1800-1860*, papier présenté à la 5<sup>e</sup> Conférence Histoire, Science sociale, Berlin, 24-27 mars 2004.

16 Édouard Mallet, *Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève, son mouvement annuel et sa longévité, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (1540-1855)*, Genève, Renouard, 1837, p. 15.

17 Archives d'État de Genève, *Constitution genevoise sanctionnée par le souverain le 5 février 1794*, l'an 3 de l'Égalité, article 1.

des siècles par les pasteurs et dizainiers du Consistoire<sup>18</sup>, qui voient affluer les immigrés. En effet, en raison du faible excédent des naissances sur les décès<sup>19</sup>, c'est l'immigration qui tient le rôle moteur dans la croissance démographique de la ville. Alors que la population de Genève ne connaît qu'une progression relativement médiocre dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est pourtant profondément transformée dans ses structures et sa composition, car le malthusianisme et néo-malthusianisme des locaux est compensé par des apports migratoires bien plus massifs que ne le donnerait à penser la seule évolution du chiffre global de la population.

204

Certes, ce n'est pas exceptionnel pour Genève qui a été littéralement repeuplée par les deux Refuges protestants, celui de la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle et celui qui suivit la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. En 1798, les frontières politiques et religieuses qui morcellent le petit bassin genevois entre territoires français, savoyards, suisses et genevois, sont balayées une première fois par l'occupation française. En 1816, l'empire napoléonien abattu, les Genevois sont contraints par les puissances victorieuses de sortir de leur splendide isolement. C'est pour préserver au maximum leur autonomie qu'ils optent pour la Confédération helvétique. Celle-ci refuse cependant d'accueillir la seule ville de Genève avec ses trois îlots ruraux ; elle exige une continuité territoriale. Au terme d'une négociation singulièrement fructueuse, la République de Genève devient un canton mixte sur le plan religieux grâce à l'adjonction de 12 communes de la Savoie sarde et 7 municipalités françaises<sup>20</sup>.

C'est donc durant la période française (1798-1813) que les catholiques ont pu s'établir librement dans la cité de Calvin, ouvrant la porte à une cohabitation forcée des autochtones avec de nouveaux immigrants. En 1804, la préfecture compte 4 000 catholiques, soit 18,6 % de la population urbaine<sup>21</sup>, chiffre qui paraît très exagéré au vu des 10,7 % (2 490 personnes) recensés en 1816<sup>22</sup>, le départ des fonctionnaires français ne pouvant certes pas expliquer un tel recul. Notre échantillon sur la lettre B est très proche du chiffre officiel tiré du recensement de la population totale puisque nous comptons 9,86 % de

18 Olivier Perroux et Michel Oris, *Concubinage, illégitimité, censure morale et police des mœurs dans la Genève du XIX<sup>e</sup> siècle*, papier présenté à la 5<sup>e</sup> Conférence Histoire, Science sociale, Berlin, 24-27 mars 2004.

19 À peine 557 naissances de plus que de décès entre 1806 et 1850 pour une population de 21 000 à 31 000 habitants.

20 Irène Herrmann, *Genève entre république et canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, s. l., Éditions Passé Présent/Presses de l'Université Laval, 2003, p. 259 sqq., p. 504.

21 Edmond Ganter, *L'Église catholique de Genève. Seize siècles d'histoire*, Genève, 1986, p. 354.

22 D'après Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès...*, p. 39.

catholiques en 1816. Ils progressent ensuite de manière presque continue : 13,46 % en 1822, 18,39 % en 1828, 24,01 % en 1837 et 28,4 % en 1843. Leur nombre absolu a été multiplié par 3,61 (de 287 à 1 036 sur l'échantillon) alors que la population totale de la ville se contente d'un modeste multiplicateur, à peine 1,25. Les catholiques bondiront encore jusqu'à 40 % en 1860, avant que leurs gains ne tendent à se diluer dans une ville qui, libérée du carcan des fortifications, peut enfin connaître une expansion soutenue (46,4 % de catholiques en 1900)<sup>23</sup>. La première partie du siècle est donc le moment par excellence durant lequel les catholiques s'installent et s'étendent à l'intérieur de Genève.

#### L'ARRIVÉE DES CATHOLIQUES À GENÈVE : PERCEPTIONS ET DÉBATS<sup>24</sup>

Prétendre que l'enracinement, en moins de 30 ans, d'une forte minorité catholique dans la Rome calviniste a causé quelques remous est un doux euphémisme. Les tensions ont été fréquentes et variées. Nous en aborderons ici deux types, soit celles liées au droit matrimonial d'une part, à la police des étrangers et au code de la nationalité d'autre part. Pratiquement toutes les confrontations entre les deux religions au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève portent la trace, sinon la signature de l'abbé Jean-François Vuarin (1769-1843), qui s'est introduit dans la ville à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et fut porté à la tête de sa communauté catholique après l'adoption du Concordat de 1801<sup>25</sup>. Vuarin se désigne lui-même comme un missionnaire et ne cache pas des ambitions conquérantes<sup>26</sup>. Personnage haï des protestants, il se bat sans cesse pour que l'Église Romaine fasse son grand retour à Genève, avec le rêve fou de conquérir la ville.

En matière législative, les tensions causées par l'enracinement catholique ont été de deux natures différentes. Dès 1816, pour la première fois depuis la Réformation,

23 Michèle Cardinaux, *Démographie descriptive du canton de Genève au XIX<sup>e</sup> siècle et le comportement des nouvelles communes*, mémoire de licence en Histoire économique et sociale, université de Genève, 1997, p. 31-33.

24 Dans cette section, outre les dépouillements d'archives réalisés par Olivier Perroux et l'ouvrage de référence que constitue la thèse récente d'Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, nous avons pu nous appuyer sur des travaux réalisés par les étudiants du séminaire de Pratique de la Recherche en Histoire des Populations, Université de Genève, durant les années académiques 2002-2003 et 2003-2004. Nos remerciements vont en particulier à M<sup>lles</sup>. Anita Lehmann et Birgit Sacker, MM. David Bicchetti, Sébastien Feliciangeli, Philippe Solms et Mario Togni.

25 Le rôle essentiel joué par Vuarin dans la destinée du catholicisme genevois est analysé en détail par Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 34-35 et *passim*.

26 Edmond Ganter, *L'Église catholique de Genève...*, p. 396-401.

catholiques et protestants ont officiellement les mêmes droits dans la cité et sont soumis aux mêmes devoirs<sup>27</sup>. En pratique, l'ancienne élite conservatrice protestante retrouve le pouvoir et tente de préserver sa domination religieuse et politique sur le nouveau canton. Dans ce contexte, le Code Civil napoléonien, introduit sous l'Empire et qui resta en vigueur à Genève pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, n'est pas contraire aux anciens édits calvinistes, spécialement concernant le mariage civil<sup>28</sup>. Ce dernier apparaît comme une solution égalitaire, permettant d'imposer à chacun les mêmes règles, indépendamment de la confession. Cependant, le Traité de Turin du 16 mars 1816 précisait que les populations des anciennes communes sardes rattachées au nouveau canton de Genève devaient être protégées dans l'exercice de leur foi<sup>29</sup>. La loi genevoise du 20 mars 1816, présentée par les élites calvinistes, se veut un compromis. La cérémonie civile obligatoire est maintenue, mais l'union doit être validée par une « bénédiction nuptiale », absurde pour les protestants sur un plan théologique, mais correspondant pour les catholiques au sacrement du mariage. Cependant, le gouvernement garde la possibilité de dispenser certains couples des annonces et de la bénédiction. Dans les faits, cela concernait essentiellement des unions mixtes, que les religieux des deux bords refusaient de bénir<sup>30</sup>.

Une nouvelle loi, promulguée le 26 décembre 1821, remet en cause ce compromis. Elle résulte d'un important travail de lobbying de juristes qui obtiennent un retour à une stricte application du Code Civil, sans obligation de cérémonie religieuse<sup>31</sup>. Cette loi peut facilement apparaître comme une réaction protestante contre la progression du catholicisme. Elle est en effet contemporaine du mouvement du « Réveil », apparu au milieu des années 1810. Ce dernier, qui eut un écho international, est né de la réaction de quelques étudiants de l'Académie genevoise réclamant un retour à une foi plus intense. Selon eux, le calvinisme traditionnel est trop rationnel, trop froid. Influencé par l'encerclement catholique de la cité, le mouvement prône avant tout un renforcement de l'étude des Saintes Écritures. Il contribue aussi à exacerber les tensions inter-religieuses et à expliquer les tentations

27 Archives d'État de Genève, *Constitution de 1814*, Genève, 1828.

28 Calvin n'a jamais considéré le mariage comme un sacrement et pose cette affirmation dans les ordonnances de 1561. Cf. André Bieler, *L'Homme et la femme dans la morale calviniste : la doctrine réformée sur l'amour, le mariage, le célibat, le divorce, l'adultère et la prostitution, considérée dans son cadre historique*, Genève, 1963, p. 134.

29 Antoine Flammer, *Le Droit civil de Genève, ses principes et son histoire*, Genève, 1875, p. 80-81.

30 Archives d'État de Genève, *Procès-verbaux du Consistoire*, séance du 29 septembre 1825 ; Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 230-231 ; Alfred Dufour, « Mariages civils et Restauration. Les aléas et les implications juridiques et politiques de l'introduction du mariage civil obligatoire à Genève sous la Restauration (1816-1824) », *Zur Geschichte des Familien-und Erbrechts. Politische Implikationen und Perspektiven*, Frankfurt-am-Main, 1987, p. 239.

31 Voir Alain Zogmal, *Pierre-François Bellot (1776-1836) et le code civil. Conservatisme et innovation dans la législation genevoise de la restauration*, Genève, 1998, p. 221.

de laïciser le droit matrimonial genevois jusqu'en 1824<sup>32</sup>. Du côté catholique, l'abbé Vuarin réagit violemment en lançant une campagne de pamphlets contre ce qui lui apparaît comme une offense intolérable à la sainteté du sacrement du mariage<sup>33</sup>.

Pressé de tous côtés par la Confédération, le Vatican et le Piémont-Sardaigne – qui menace même, plus ou moins sérieusement, d'engager un conflit armé pour protéger ses anciens sujets –, le gouvernement genevois est obligé d'adapter une nouvelle fois sa législation pour respecter les traités conclus. La loi du 24 janvier 1824 prévoit un régime spécial pour les seules communes anciennement sardes, qui pourront exiger une cérémonie religieuse pour sanctionner les unions. À partir de cette date, et jusqu'en 1861, deux régimes matrimoniaux coexistent sur le territoire cantonal<sup>34</sup>.

Ces fortes tensions, qui révèlent tant les tentations des protestants que l'esprit militant des catholiques, ne couvrent quand même qu'une brève période. Dès 1824, les tensions confessionnelles déclinent autant que la présence catholique augmente. Un esprit de tolérance domine la vie genevoise. Il n'y a que le Jubilé de la Réforme en 1835 et l'inauguration la même année d'une statue de Jean-Jacques Rousseau, pour réveiller les antagonistes, mais sans excès<sup>35</sup>. L'abbé Vuarin a beau user de la provocation jusque dans sa tombe, en demandant à ce que son enterrement, le 13 septembre 1843, soit entouré d'une grande pompe ouvertement destinée à exciter les protestants, les attaques « vuarines » ont largement frappé dans le vide<sup>36</sup>.

Dans la polémique autour du mariage, la question des couples mixtes est centrale. Elle a été employée par les protestants pour justifier les exceptions prévues à la loi de 1816, puis la législation de 1821. Du côté catholique, l'abbé Vuarin perçoit les unions mixtes comme une source de troubles moraux et sociaux, parce qu'elles présupposent une trahison envers la communauté, l'éducation future perturbée

32 Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès...*, p. 40 ; Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 93.

33 Jean-François Vuarin, *Discours prononcé le 31 décembre 1820, jour de la fête de la Restauration*, Genève, 1820 ; [Par un Vicaire général], *De la juridiction de l'église sur le contrat du mariage considéré comme matière du sacrement*, Lyon, Russand, 1823. Voir aussi Edmond Ganter, *L'Église catholique de Genève...*, p. 395 sqq., et Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 229-234.

34 Antoine Flammer, *Le Droit civil de Genève...*, p. 81-82.

35 Jean-François Vuarin et alii, *Mémoire présenté à monseigneur l'Evêque de Lausanne et Genève par le clergé catholique du canton de Genève sur les pièges tendus par l'hérésie à la foi de la population catholique*, Genève, 1835 ; Olivier Fatio, *Genève protestante en 1831, actes du colloque tenu en commémoration des 150 ans de la création de la Société évangélique de Genève*, Genève, 1983 ; Mireille Lador, « Le Jubilé de la Réformation de 1835 à Genève : religion-patrie-tolérance », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XXV, 1995, p. 97-110 ; Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 372 sqq.

36 Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 234-241.

des enfants et l'instabilité de l'amour conjugal. Vuarin affirme également que les couples mixtes ne peuvent s'unir qu'avec le concours de l'État (puisque c'est lui qui accorde les dispenses de bénédiction) et assure que les fonctionnaires exigeraient en contrepartie l'assurance que les futurs enfants seraient élevés dans la foi protestante<sup>37</sup>. Du côté protestant, le Consistoire genevois se préoccupe avant tout de la lutte contre le concubinage, mais il intervient quand même en 1825 pour demander aux pasteurs d'accepter de bénir les unions mixtes, « vu que la très grande majorité des enfants provenant de ces mariages sont élevés dans la religion protestante, de la situation actuelle de l'État composé en grande partie de catholiques »<sup>38</sup>. Après 1825 cependant, nous n'avons plus trouvé de telles manifestations de prosélytisme défensif dans les archives de l'église genevoise.

La seconde tension liée au système législatif concerne moins directement les catholiques, mais plus généralement les étrangers. C'est dans ces débats que se manifeste le mieux le portrait mythifiée d'une Genève ancienne dont l'âme patriotique apparaît menacée par l'afflux des « étrangers »<sup>39</sup>, une catégorie qui incluait les Confédérés non-genevois. La tentation du repli sur soi a existé, sans conteste<sup>40</sup>, mais les gouvernements conservateurs ont rappelé les contraintes du Concordat intercantonal du 10 juillet 1819, qui accorde le droit de libre établissement aux Suisses, et du Traité franco-suisse du 30 mai 1827 qui octroie le même privilège aux Français sur l'ensemble du territoire fédéral, sous réserve de réciprocité. Dès lors, seuls les Savoyards du royaume de Piémont-Sardaigne auraient pu être visés par des mesures restrictives, mais la discrimination aurait été singulièrement évidente. L'action ne pouvait dès lors que viser les étrangers présents, en se donnant les moyens de les rejeter ou de les intégrer.

En 1843, un projet de « police des étrangers » est en discussion, avant d'être accepté en février 1844<sup>41</sup>. Les allusions directes aux catholiques sont rares. Les craintes sont classiques et globales, visant les risques de troubles de l'ordre public, de voir de pauvres immigrants tomber à charge de l'assistance publique, d'accueillir des femmes enceintes qui fuient leur famille et donneront naissance à des « heimatlos », etc. La surveillance des femmes domestiques préoccupe de nombreux députés du Grand Conseil genevois<sup>42</sup>. L'un des enjeux de la loi, la possibilité pour une police des étrangers d'expulser ceux qui manquent de

37 Jean-François Vuarin, *et al.*, *Mémoire présenté...*

38 Archives d'État de Genève, *Procès-verbaux du Consistoire*, séance du 29 septembre 1825.

39 Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, passim.

40 Voir Claude Raffestin et Jean-Claude Favez dans Paul Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, Toulouse, Privat, 1974, p. 300.

41 Archives d'État de Genève, *Procès-verbaux du Consistoire*, p. 937-959 (rapport de commission), p. 1186 *sqq.* (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> débat), 1239 *sqq.* (suite 2<sup>e</sup> débat), p. 1489 (adoption).

42 *Ibid.*, p. 1187.

« bonne conduite », est directement lié au problème de l'intégration et de sa définition<sup>43</sup>. C'est sur ce point qu'attaque le leader radical James Fazy : « Une loi sur la police des étrangers ne doit pas avoir pour but de se garder de telle ou telle catégorie d'individus, de protéger ou d'exclure telle ou telle idée philosophique, religieuse, politique ou sociale. Ce serait une loi intolérante. Mais supposons qu'il en soit ainsi et que les dispositions arbitraires de la loi cachent le but secret de protéger les idées religieuses de l'ancienne Genève. [...] nous devons admettre tout étranger s'il est probe et honnête, et ne jamais le repousser par des considérations religieuses ou politiques »<sup>44</sup>.

Il y a peu de doute que James Fazy fait implicitement référence aux menées anti-catholiques de l'Union protestante, sur lesquelles nous reviendrons. Cependant, une fois encore, il ne faut pas sous-estimer la force du courant tolérant et intégrateur. Il s'incarne dans un de ces personnages polyvalents que le XIX<sup>e</sup> siècle a produit en grand nombre : Édouard Mallet (1805-1856), issu d'une vieille lignée de bourgeois calvinistes, fut avocat, juge, historien et statisticien. Dans ses recherches sur la population genevoise dont il met en avant quelques-uns des traits les plus modernes, les plus originaux, il produit des analyses étonnantes qui annoncent Notestein ou Landry, et leur formulation classique de la loi de la transition démographique, cent ans plus tard<sup>45</sup>. Comme député au Grand Conseil, il fut le rapporteur de la loi du 18 septembre 1839 sur la naturalisation des individus nés sur le territoire du canton de Genève de père suisse. Grâce au recensement de 1837, le gouvernement s'est rendu compte que 85 % de l'accroissement de la population cantonale depuis 1828, étaient dus à des apports extérieurs. Il craint de voir détruit « l'équilibre nécessaire pour la tranquillité de tout le pays, entre les nationaux et étrangers »<sup>46</sup>. Édouard Mallet, député de 1836 à 1842, est de ceux qui veulent sauver la nationalité genevoise en recourant aux naturalisations de manière systématique, c'est-à-dire selon des règles fixées par la loi : « Il serait injuste de ne pas reconnaître qu'un bon nombre de ces étrangers ont payé l'hospitalité qu'ils ont rencontrée, en contribuant à développer notre bien-être, à accroître notre prospérité. [...] Il ne faut pas s'effrayer de l'adjonction de quelques nouveaux citoyens, qu'il serait chimérique de croire qu'elle pût dénationaliser Genève. Notre pays a toujours eu une grande puissance d'*assimilation* [...] il a su s'attacher promptement et sans retour cette multitude d'étrangers qui, depuis trois siècles, ont afflué dans Genève »<sup>47</sup>.

43 *Ibid.*, p. 1240.

44 *Ibid.*, p. 1241-1242.

45 Reto Schumacher, *De l'analyse classique à l'analyse différentielle...*, p. 119.

46 Jean-Jacques Rigaud, *Rapport fait au Conseil représentatif, le 8 mai 1839, par Monsieur le Premier Syndic Rigaud, rapporteur du Conseil d'État*, Genève, Pelletier, 1839.

47 Édouard Mallet, *Rapport fait au Conseil représentatif, à la séance du 30 août 1839, au nom*

La loi de 1839 ne sera qu'un modeste premier pas. Ces questions vont rester récurrentes, à tel point qu'un concours est lancé en 1851 par la très calviniste Société d'Utilité Publique pour y répondre<sup>48</sup>. Édouard Mallet en est le lauréat. Dans son mémoire intitulé *Du recrutement de la population dans les petits états démocratiques*, il développe sa vision positive et intégrative et évoque explicitement la question des catholiques. Reconnaissant que Genève se dépeuplerait sans l'apport de sang neuf, il considère essentiel d'intégrer les immigrants et d'en faire des citoyens, afin de préserver l'identité et le patriotisme genevois. Dans cet esprit, à l'objectif noble de l'homogénéité sociale (sous-entendu, religieuse), il oppose un « principe plus élevé encore, celui de la charité, de la tolérance », et de reconnaître aux autres le droit à avoir « eux aussi des convictions et une foi sincères, quoique différentes des nôtres »<sup>49</sup>. Dès lors, lorsque surviennent des polémiques alimentées par les émules de l'abbé Vuarin, il faut s'abstenir de réagir. Pour Mallet, lorsque ces attaques demeurent sans réaction, elles ne peuvent que s'éteindre d'elles-mêmes<sup>50</sup>. Malgré la bonhomie du propos, le mépris du protestant, qui se juge rationnel et apte à la tolérance, envers certains catholiques qu'il perçoit comme des fanatiques imperméables à la raison, est transparent.

Pourtant, les calvinistes ont aussi leurs extrémistes qui se réunissent dans une Union Protestante fondée en 1842. Cette réaction apparaît bien tardive puisqu'à cette date, comme nous l'avons montré plus haut, la population catholique est déjà fortement enracinée dans la cité. Société secrète, l'Union Protestante avait des objectifs simplistes : « écarter les domestiques catholiques, ne pas acheter chez les marchands catholiques, s'introduire dans les mariages mixtes et amener les enfants au protestantisme [...] attirer des protestants étrangers pour faire concurrence aux catholiques dans certains métiers, entraver par tous les moyens l'établissement des catholiques, leur admission au droit de cité »<sup>51</sup>. Donnant quelque crédit aux craintes de Vuarin, les membres de l'Union se proposent aussi de créer une société de patronage pour l'enfance et la jeunesse, le choix des jeunes gens aidés devant « tout particulièrement tomber, quand les circonstances le permettraient, sur des enfants catholiques ou issus

---

de la Commission chargée de l'examen du projet de loi qui confère la qualité de Genevois aux Suisses nés dans le canton, Genève, Pelletier, p. 18-19.

48 Cf. Bernard Lescaze, *La Société genevoise d'Utilité publique en son temps : 1828-1978*, Genève, Société genevoise d'utilité publique, 1978.

49 Édouard Mallet, *Du recrutement de la population dans les petits états démocratiques, avec esquisse statistique sur l'admission d'étrangers et la naturalisation dans la République de Genève*, Genève, 1851, p. 78.

50 *Ibid.*

51 *Manifeste secret du comité occulte de l'Union Protestante publié par des amis de la publicité*, Genève, 1844, p. 3-4.

de mariages mixtes, qu'on pourrait ainsi espérer rattacher au protestantisme mieux que tout autre moyen »<sup>52</sup>. Dans un contexte troublé par les révolutions radicales, l'Union a trouvé un certain écho, regroupant jusqu'à un protestant genevois sur sept et obtenant quelques succès, comme la commémoration annuelle de l'Escalade (victoire des Genevois sur les envahisseurs savoyards en 1602) qui, aujourd'hui encore, est la fête identitaire genevoise par excellence<sup>53</sup>. Mais l'Union ne survivra pas à la prise de pouvoir par les radicaux en 1846<sup>54</sup>. Les autorités religieuses sont restées plutôt distantes, de même que plusieurs personnalités de l'époque, qui se sont clairement opposées au groupement<sup>55</sup>. Comme les édiles de la République, ils regrettent une tentative de « raviver un antagonisme religieux heureusement éteint »<sup>56</sup>.

De ce survol des perceptions de l'arrivée des catholiques à Genève ressortent deux visions radicalement différentes. La première insiste sur les rudes oppositions entre un protestantisme inquiet, qui se sent menacé au cœur même d'un bastion séculaire tenu de haute lutte depuis des siècles, et un catholicisme agressif, d'humeur revancharde au lendemain de la Révolution française, qui s'appuie sur une Savoie piémontaise, bastion, elle, de la restauration catholique et source, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une dynamique missionnaire débordante<sup>57</sup>. La deuxième vision, cependant, constate que la majorité des élites calvinistes ont jugé que la transformation de Genève en un territoire religieux mixte n'était pas trop cher payer l'entrée dans la Confédération helvétique. Les gouvernants genevois sont encore, entre 1816 et 1846, des conservateurs bourgeois calvinistes. Nous avons montré ailleurs qu'ils se sont de plus en plus, dès les années 1820, réfugiés derrière la loi, essentiellement héritée du régime français, pour refuser de donner suite aux admonestations de la Compagnie des Pasteurs<sup>58</sup>. C'est sans doute cette laïcisation progressive, cette rupture douce du lien séculaire entre État genevois et église protestante, la résignation évidente du Consistoire face à ce changement, l'impossibilité aussi de brider sérieusement les flux migratoires sans condamner Genève au déclin et violer les traités nationaux et internationaux, c'est cet ensemble qui explique que

52 *Ibid.*, p. 29.

53 Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 254-257.

54 P.-A. Friedli, « L'Union protestante genevoise (1842-1847) : une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1984, p. 369.

55 Dont le colonel Rilliet-Constant, un libéral très influent, qui se voit obliger de se justifier par rapport à l'Union. Voir Rilliet-Constant, *De l'Union Protestante*, Genève, 1844.

56 *Ibid.*, p. 4.

57 Sur les missionnaires savoyards, voir Paul Guichonnet, *Histoire de la Savoie*, Toulouse, Privat, 1973, p. 375.

58 Olivier Perroux et Michel Oris, *Concubinage, illégitimité, censure morale...*

les cris d'alarme contre la « menace catholique » n'aient pas vraiment trouvé d'écho. Cette volonté d'apaisement venue d'en haut a été, dans l'ensemble, en symbiose avec les réactions populaires. Pour Irène Herrmann : « Le peuple genevois paraît, en règle générale, partager plusieurs sentiments qui induisent un rapport particulier à la foi et au système ecclésiastique. L'un des principaux, sinon le principal, réside dans la crainte, et donc souvent dans le rejet haineux de tout extrémisme confessionnel »<sup>59</sup>. Les recensements de Genève entre 1816 et 1843 éclairent d'un jour original cette forme d'ouverture fondée de manière ambiguë sur le rejet...

#### L'INTÉGRATION DES INDIVIDUS ET FAMILLES CATHOLIQUES À GENÈVE ENTRE 1816 ET 1843

212

Avant 1835, l'abbé Vuarin affirme de manière récurrente que les catholiques sont discriminés à Genève<sup>60</sup>. La mesure la plus classique de la discrimination est celle sur le marché du travail, les immigrés tendant le plus communément à se concentrer dans des secteurs rejetés par les natifs. Le tableau 1 compare la structure professionnelle des catholiques et des protestants dans nos échantillons nominatifs. Le contraste dans la proportion des inactifs, deux fois moins nombreux chez les catholiques, montre à quel point ces derniers, en 1816, sont encore une population neuve, d'immigrés jeunes et actifs, avec peu d'enfants et de femmes mariées. Cependant, ce fossé se résorbe nettement dès 1822, plus doucement ensuite, et l'écart entre les deux communautés religieuses n'est plus que de 10 points en 1843. Un processus semblable – fort écart initial, résorption partielle – s'observe dans le deuxième plus gros groupe d'activités genevois, celui de la domesticité<sup>61</sup>. En 1816, un catholique sur quatre est domestique, pour moins de 7 % des protestants. Par la suite, tant en raison du recul de cette spécialisation chez les premiers que d'un lent progrès chez les seconds – lié au regain de la tradition de la domestique vaudoise rurale et protestante –, la disparité se maintient mais le contraste s'est quand même nettement amoindri (17 % vs. 10 %).

<sup>59</sup> Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*, p. 93.

<sup>60</sup> Cf. Paul Guichonnet, « Le curé Vuarin et les Savoyards à Genève », *Mélanges d'Histoire économique offerts à A. M. Piuz*, Genève, 1989, p. 101 ; Olivier Fatio, *Genève protestante en 1831...*, p. 27.

<sup>61</sup> Édouard Mallet, *Du recrutement de la population dans les petits états démocratiques...*, p. 61, notait que les premiers immigrants catholiques arrivés à Genève sous le régime français étaient en grand nombre des domestiques.

Tableau 1. Répartition des catholiques et protestants de Genève  
par branches d'activité, 1816-1843

Branches	Religions Catholiques					Protestants				
	1816	1822	1828	1837	1843	1816	1822	1828	1837	1843
Sans activité	70	131	199	253	329	1259	1115	1125	1122	1112
Indéterminé	9	12	15	35	36	84	50	86	63	64
Agriculture	0	4	6	5	8	12	8	11	8	9
Artisanat	6	13	26	34	34	47	47	68	69	67
Bâtiment	15	14	28	43	40	23	16	26	20	25
Fabrique	27	31	50	92	127	371	344	337	386	396
Textile-habillement	29	53	53	62	97	187	185	241	191	215
Alimentation	8	11	10	15	18	38	37	40	38	41
Transports	4	4	12	10	14	16	20	26	20	20
Domesticité	70	72	117	155	175	179	219	253	246	265
Soins personnels	10	16	20	31	56	147	103	140	87	97
Commerce	22	20	36	45	67	152	147	172	151	182
Finance	1	0	0	1	0	9	12	16	13	13
Prof. Libérales	2	2	5	1	4	16	14	9	10	13
Fonction publique	6	2	3	1	21	27	29	22	18	28
Religion - enseig.-cult.	8	13	10	13	10	36	26	32	42	36
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>398</b>	<b>590</b>	<b>796</b>	<b>1036</b>	<b>2603</b>	<b>2372</b>	<b>2604</b>	<b>2484</b>	<b>2583</b>
En % :										
Branches	Religions Catholiques					Protestants				
	1816	1822	1828	1837	1843	1816	1822	1828	1837	1843
Sans activité	24,4	32,9	33,7	31,8	31,8	48,4	47,0	43,2	45,2	43,1
Indéterminé	3,1	3,0	2,5	4,4	3,5	3,2	2,1	3,3	2,5	2,5
Agriculture	0,0	1,0	1,0	0,6	0,8	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3
Artisanat	2,1	3,3	4,4	4,3	3,3	1,8	2,0	2,6	2,8	2,6
Bâtiment	5,2	3,5	4,7	5,4	3,9	0,9	0,7	1,0	0,8	1,0
Textile-habillement	10,1	13,3	9,0	7,8	9,4	7,2	7,8	9,3	7,7	8,3
Alimentation	2,8	2,8	1,7	1,9	1,7	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6
Transports	1,4	1,0	2,0	1,3	1,4	0,6	0,8	1,0	0,8	0,8
Domesticité	24,4	18,1	19,8	19,5	16,9	6,9	9,2	9,7	9,9	10,3
Soins personnels	3,5	4,0	3,4	3,9	5,4	5,6	4,3	5,4	3,5	3,8
Commerce	7,7	5,0	6,1	5,7	6,5	5,8	6,2	6,6	6,1	7,0
Finance	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,5	0,6	0,5	0,5
Prof. Libérales	0,7	0,5	0,8	0,1	0,4	0,6	0,6	0,3	0,4	0,5
Fonction publique	2,1	0,5	0,5	0,1	2,0	1,0	1,2	0,8	0,7	1,1
Religion - enseig.-cult.	2,8	3,3	1,7	1,6	1,0	1,4	1,1	1,2	1,7	1,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<i>Indice de disparité *</i>	<i>31,5</i>	<i>23,6</i>	<i>18,4</i>	<i>19,1</i>	<i>16,0</i>					
<i>Indice de disparité **</i>	<i>27,4</i>	<i>25,1</i>	<i>23,4</i>	<i>20,7</i>	<i>15,2</i>					

\* Sur l'ensemble des branches.

\*\* Sans les inactifs.

L'évolution dans la Fabrique, le véritable poumon économique de Genève, va dans le même sens. Déjà que dès 1816, 9,4 % des catholiques soient actifs dans cette branche, contre 14,5 % des protestants, est étonnant. L'étude des mariages genevois de 1800 à 1880 a souligné à quel point les horlogers étaient enracinés dans la ville et se distinguaient tant par une forte reproduction sociale que par une endogamie élevée<sup>62</sup>. En un processus très semblable à celui étudié à Marseille par William Sewell<sup>63</sup>, ces artisans ont développé une identité sectorielle puissante et formé les troupes qui ont mené les révolutions radicales des années 1840<sup>64</sup>. Pour autant, dans la multitude des petits ateliers de 3 à 8 personnes, les nouveaux venus catholiques ont réussi à s'insérer étonnamment bien.

214

Une présence catholique supérieure ou équivalente à celle des protestants est moins surprenante dans les artisanats et commerces de l'habillement, l'alimentation, les transports, les soins personnels (lingères, repasseuses, etc.), tout ce petit monde du « capitalisme moléculaire » évoqué par Fernand Braudel. En effet, dans des villes traditionnelles, sans secteur industriel neuf et en pleine expansion, c'est bien plus dans ces segments que les migrants trouvent à s'insérer, que dans les secteurs productifs traditionnels<sup>65</sup>. C'est dû au blocage des autochtones – encore qu'il soit modéré à Genève, comme nous venons de le voir –, et à la possibilité pour des migrants ruraux de valoriser en partie leur capital humain acquis à la campagne dans ces activités urbaines. Un des vecteurs d'insertion les plus traditionnels qui soit entre rural et urbain est la branche du bâtiment. Au vu du tableau 1, les protestants rejettent totalement cette activité qui occupe 3,5 à 5,5 % des catholiques. Ces derniers chiffres sont clairement sous-estimés. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les maçons savoyards, recrutés en particulier dans la vallée du Giffre dans le Faucigny, étaient parmi les rares catholiques dont la présence temporaire était tolérée<sup>66</sup>. En août 1823, l'abbé Vuarin en compte quelque 400 à Genève<sup>67</sup>. C'est la saisonnalité des travaux du bâtiment et la date

62 Grazyna Ryczkowska, *Accès au mariage... ; Grazyna Ryczkowska et Gilbert Ritschard, Mobilités sociales et spatiales. Parcours intergénérationnels d'après les mariages genevois, 1830-1880*, papier présenté à la 5<sup>e</sup> Conférence Histoire, Science sociale, Berlin, 24-27 mars 2004.

63 William Sewell, *Structure and mobility: the men and women of Marseille : 1820-1870*, Cambridge, Cambridge University Press et Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1985.

64 Voir Marc Vuillemier, « Senteurs et tumultes au Faubourg. Saint-Gervais au XIX<sup>e</sup> siècle : du faubourg révolutionnaire au quartier populaire (1830-1864) », *Faubourg Saint-Gervais : l'autre Genève*, Genève, Éditions Zoé, 1992, p. 55-87.

65 Michel Oris, « Cultures de l'espace et cultures économiques parmi les populations urbaines liégeoises au XIX<sup>e</sup> siècle. Une relecture de la problématique de l'intégration des immigrants », *Les Chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, MNH, 1995, p. 170.

66 Alfred Perrenoud, *La Population de Genève...*, p. 203.

67 Paul Guichonnet, « Le Curé Vuarin et les Savoyards à Genève »..., p. 104.

des recensements qui expliquent le sous-enregistrement de ce groupe, que les ecclésiastiques catholiques de Genève se sont évertués à encadrer pour protéger leur foi. L'évêque d'Annecy reconnaissait la difficulté de leur tâche en des termes ambigus qu'un Vuarin dut peu apprécier : « J'ai du regret que les maçons s'arrêtent à Genève, où la bonne conduite des Protestants devient pour eux un piège presque aussi séduisant que les propos licencieux qu'ils entendent »<sup>68</sup>.

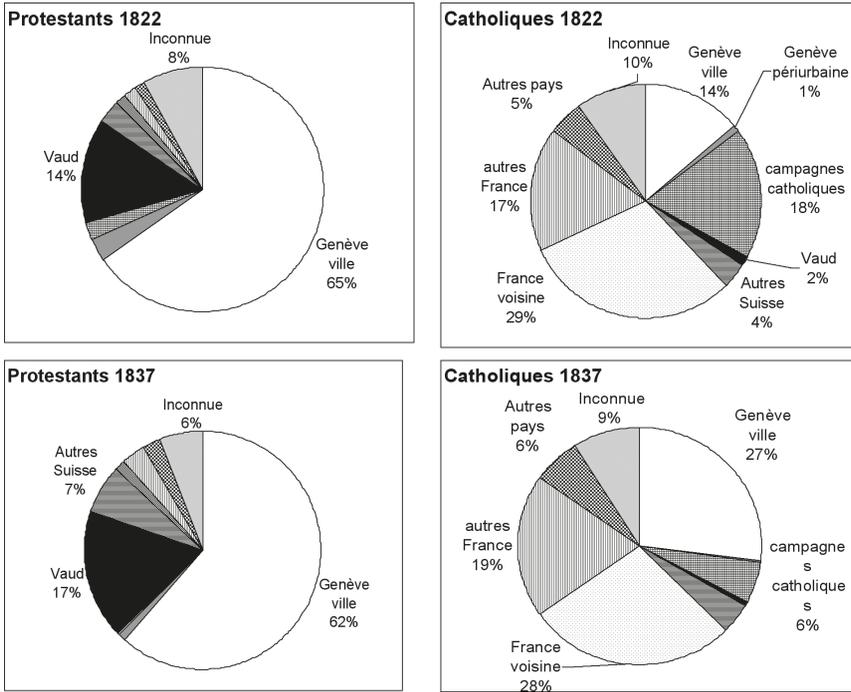
Au total, sur base de la population recensée, nous avons calculé un indice de disparité. Il mesure le pourcentage de catholiques qui auraient dû changer de branches d'activités pour que leur structure professionnelle devienne semblable à celle des protestants. Une valeur de 31,5 % en 1816 confirme sans fard que les premiers immigrés catholiques à Genève furent fortement discriminés sur le marché du travail urbain. On ne saurait affirmer qu'ils le furent plus ou moins que d'autres flux d'immigrés en d'autres temps et d'autres lieux, tels par exemple les célèbres Auvergnats et Bretons du Paris du XIX<sup>e</sup> siècle. Par contre, ce qui est sûr, c'est que l'indice de discrimination est déjà tombé à 23,6 % en 1822 et finit à 16,9 % en 1843. En excluant les « sans activité » qui faussent quelque peu les résultats, l'indice passe de 27,4 à 15,2 % entre 1816 et 1843. L'intégration socioprofessionnelle des catholiques à Genève reste inachevée, mais en 27 ans, les progrès ont été rapides.

Ils s'expliquent certainement par la montée des premières générations catholiques qui se sentent pleinement genevoises, puisqu'elles sont nées et ont grandi sur place. La part d'inconnue dans la détermination des lieux de naissance ou d'origine est très variable de recensement à recensement. Elle est inférieure à 10 % en 1822 et 1837, ce qui permet une analyse probante. Si aux deux dates les protestants sont massivement natifs de la ville même de Genève (61 à 64 %) ou du canton de Vaud (14 à 17 %), les catholiques eux ont des origines plus diverses et qui évoluent au cours du temps. En 1822, 30,4 % viennent des actuels départements de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et Haute-Savoie, 17 % du reste de la France, presque 18 % sont nés dans les communes catholiques anciennement sardes et françaises qui furent rattachées au canton de Genève six ans auparavant, et enfin un peu moins de 14 % ont vu le jour dans la ville de Genève. En 1837, le poids de ces derniers a explosé à 27 %, ce qui signifie que plus d'un catholique sur quatre est désormais un Genevois de souche. Les apports français sont restés du même ordre, mais la contribution des campagnes catholiques genevoises s'est effondrée (5,7 %).

---

68 *Ibid.*, p. 107.

Figure 1. Origines et religions à Genève, 1822 et 1837



216

Le processus de formation d'une sous-population à partir de flux migratoires est encore plus transparent à travers les structures démographiques. Les pyramides représentées sur la figure 2 contrastent la somme des effectifs recensés en 1816, 1822 et 1828 avec ceux de 1837 et 1843, et ce afin de pouvoir nous baser sur des nombres suffisants, surtout pour les catholiques en début de période. Selon la méthode classique, les chiffres bruts ont été ramenés à un référent de 10 000 habitants afin que les représentations graphiques soient comparables. En 1816-1828, le contraste entre les catholiques et les protestants est évident. Les premiers comptent très peu de personnes âgées de 55 ans et plus (à peine 9 % vs. 16,5 % chez les protestants) et également peu de jeunes de moins de 15 ans (15,7 % vs. 21,7 %). Nécessairement, les catholiques sont, dès lors, proportionnellement plus nombreux parmi les adultes actifs, particulièrement entre 15 et 44 ans, avec des pics particulièrement nets à 25-29 ans pour les hommes et 20-29 ans pour les femmes. C'est le profil type que produit un flux de travailleurs immigrés, en l'occurrence avec une dominante féminine qu'explique le poids de la domesticité<sup>69</sup>. Le rapport de masculinité des catholiques de 20-24 ans est à peine de 53 hommes pour 100

69 Antoinette Fauve-Chamoux et Richard Wall, « Nuptialité et famille », dans Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier (éds.), *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, t. I, 1997, p. 363.

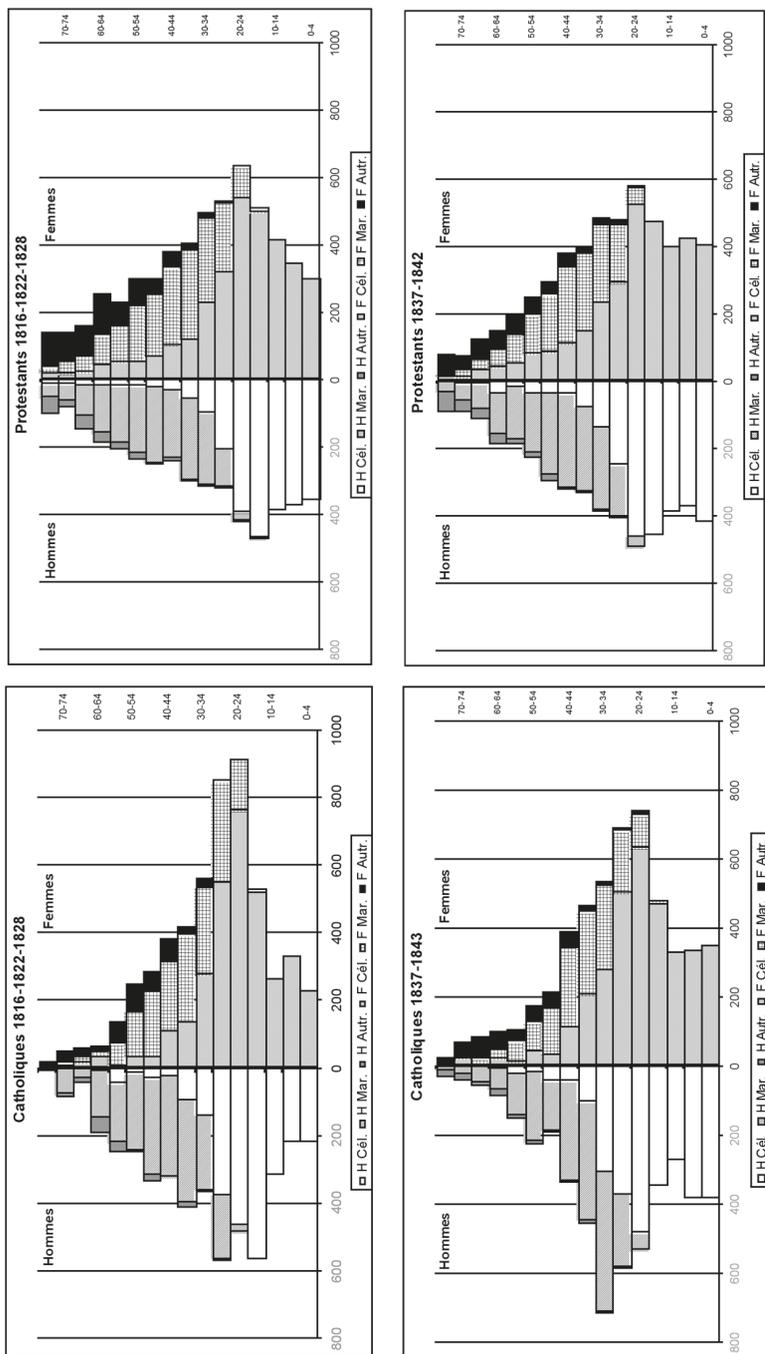
femmes en 1816-1828, de 67 pour 100 entre 25 et 34 ans. Ceci dit, Genève est bien une de ces « villes des femmes » typique de l'Europe urbaine pré-industrielle, puisque dans l'ensemble de la population protestante, le ratio hommes/femmes est encore inférieur à celui des catholiques (81 vs. 89). Un tel déséquilibre des sexes, surtout parmi les jeunes adultes, crée dans les deux communautés religieuses un marché matrimonial très défavorable aux femmes. Toujours en 1816-1828, à 25-29 ans, à peine 39 % des protestantes et 35 % des catholiques sont mariées, et à 40-44 ans, les proportions ne sont encore, respectivement, que de 62 et 54 %. Le frein malthusien de l'accès au mariage est donc tiré à l'extrême, plus même chez les « nouveaux » catholiques que chez les « vieux » protestants. C'est ce qui explique que les uns comme les autres ont des pyramides à la base frêle. C'est cependant aussi le résultat d'un néo-malthusianisme évident (*cf.* page suivante), et, de ce point de vue, le comportement des couples catholiques dans la Genève du XIX<sup>e</sup> siècle reste une énigme à déchiffrer.

Les structures de 1837-1843 présentent peu de différences. Du côté protestant, la population rajeunit tant à la base qu'au sommet, en raison de la compensation progressive des pertes adultes dans les guerres napoléoniennes et d'une accentuation des apports migratoires en provenance de régions protestantes. Parmi les catholiques, les flux restent soutenus comme l'indiquent les pics masculins à 25-34 ans et féminins à 20-29 ans. Ces nouveaux venus sont encore plus souvent célibataires que leurs homologues de la période précédente, mais ils se surimposent à une population qui s'enracine, comme nous l'a montré l'évolution des lieux de naissances. Elle trouve son écho dans le renforcement du poids des jeunes de moins de 15 ans qui atteignent 20,5 %. La montée du rapport de masculinité, qui passe de 89 à 97 entre 1816-1828 et 1837-1843, confirme que les catholiques genevois équilibrent peu à peu leurs structures démographiques, donc accroissent leur potentiel d'auto-reproduction.

La typologie bien connue de Hammel-Laslett nous a servi pour compléter l'analyse des structures démographiques par celle des ménages genevois<sup>70</sup>. Dans notre stratégie d'échantillonnage, nous reprenons non seulement les individus dont le nom commence par la lettre B, mais aussi les membres de leur groupe domestique. Cependant, pour réduire le volume de travail à des proportions acceptables, nous avons dû créer une catégorie de « logés », qui regroupe des domestiques, ouvriers, étudiants, etc., dans laquelle ne sont repris que les individus « B ». Bon an, mal an, de 25 à 27 % des catholiques de Genève appartiennent à cette catégorie. Ce sont les protestants, en passant de 9 à 16 % entre 1816 et 1843, qui réduisent l'écart. Le caractère de population neuve, en

70 Eugène A. Hammel et Peter Laslett, « Comparing household structure over time and between cultures », *Comparative Studies in Society and History*, t. XVI, 1974, p. 73-111.

Figure 2. Pyramides selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial des protestants et catholiques de Genève, 1816-1828 et 1837-1843



formation, des catholiques, ressort surtout de leur sous-représentation dans les formes familiales étendues ou complexes. Au départ, ils sont aussi moins nombreux dans les unités domestiques nucléaires, avec cependant plus de couples sans enfant que chez les protestants, ce qui est parfaitement cohérent avec l'analyse de la pyramide de 1816-1828. Ce sont bien en majorité de jeunes immigrés célibataires. En 1843 cependant, ces disparités se sont nettement réduites. Au total, tous les indicateurs convergent : des familles catholiques se sont stabilisées à Genève.

Tableau 2. Structures des ménages catholiques et protestants à Genève, 1816-1843

Types	Protestants					Catholiques				
	1816	1822	1828	1837	1843	1816	1822	1828	1837	1843
Logés	230	300	380	374	418	78	88	162	199	258
Solitaires	183	121	164	156	157	26	26	42	54	61
Sans noyau	58	70	88	49	53	9	8	11	15	17
Nucléaires	1711	1467	1598	1597	1532	152	227	316	404	599
Étendus	175	159	157	270	176	3	21	27	109	41
Multiples	246	255	217	38	233	19	28	32	15	56
Total	2603	2372	2604	2484	2569	287	398	590	796	1032

Types	Protestants					Catholiques				
	1816	1822	1828	1837	1843	1816	1822	1828	1837	1843
Logés	8.8	12.6	14.6	15.1	16.3	27.2	22.1	27.5	25.0	25.0
Solitaires	7.0	5.1	6.3	6.3	6.1	9.1	6.5	7.1	6.8	5.9
Sans noyau	2.2	3.0	3.4	2.0	2.1	3.1	2.0	1.9	1.9	1.6
Nucléaires	65.7	61.8	61.4	64.3	59.6	53.0	57.0	53.6	50.8	58.0
Étendus	6.7	6.7	6.0	10.9	6.9	1.0	5.3	4.6	13.7	4.0
Multiples	9.5	10.8	8.3	1.5	9.1	6.6	7.0	5.4	1.9	5.4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Ce processus de stabilisation n'a pas été sans ambiguïté. En effet, contrairement à ce que souhaitaient certains ecclésiastiques, les catholiques se sont bien plus fondus dans la Genève protestante qu'ils ne s'y sont distingués. Dans le tableau 3, l'affiliation religieuse d'un ménage est définie selon celle de son chef. Or, les recensements révèlent un trait inattendu, compte tenu d'une histoire séculaire de conflits inter-religieux, de son rôle dans la formation d'une identité genevoise, de la virulence de nombreux textes contemporains : en fait, au cœur intime de la société, au sein même des groupes domestiques, la mixité religieuse, donc la coexistence, l'a emporté sur l'homogénéité, en tout cas chez les « papistes ». Le tableau 3 sous-estime les cohabitations entre habitants de Genève de confessions différentes puisqu'il se borne aux groupes familiaux classiques en excluant les logés (de patronyme commençant par B) qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, ont été encodés isolément de leur ménage. Comme nous allons le voir, ils tendent à créer des ménages mixtes d'un point de vue religieux. Pour autant, les chiffres disponibles sont

déjà clairs. Au départ, en 1816, près de 80 % des ménages genevois sont homogènes protestants, mais leur poids a spectaculairement chuté à un niveau de 53 % en 1843. Les catholiques homogènes, qui n'étaient que 5 % des groupes domestiques genevois en 1816, sont passés à 18 % en 1843, ce qui est beaucoup moins que leur proportion dans la population (pour rappel, 28,4 % à cette date). C'est qu'ils se retrouvent aussi dans les ménages mixtes, réunissant des calvinistes et des catholiques, qui sont déjà 15 % en 1816. Ils ont toujours été plus nombreux que les groupes ne réunissant que des catholiques, et, en 1843, en réunissant 28 % des ménages urbains, ils pèsent dans la société genevoise.

Tableau 3. Homogénéité et mixité religieuses dans les ménages genevois, 1816-1843

Recensements	1816	1822	1828	1837	1843	1816	1822	1828	1837	1843
Types de mixités						en %				
Ménages recensés*	1335	1389	1331	1457	1521	100	100	100	100	100
Homogènes protestants	1067	932	917	875	807	79,9	67,1	68,9	60,1	53,1
Homogènes catholiques	66	95	144	203	278	4,9	6,8	10,8	13,9	18,3
Mixtes	200	231	269	373	430	15,0	16,6	20,2	25,6	28,3
dont chef protestant	115	140	187	246	282	8,6	10,1	14,0	16,9	18,5
dont chef catholique	85	91	77	123	147	6,4	6,6	5,8	8,4	9,7
Couples mixtes	68	77	83	106	141	5,1	5,5	6,2	7,3	9,3
dont époux protestant	52	51	46	62	76	3,9	3,7	3,5	4,3	5,0
dont enfant(s) protestant	36	32	29	42	47	2,7	2,3	2,2	2,9	3,1
dont époux catholique	16	26	37	44	65	1,2	1,9	2,8	3,0	4,3
dont enfant(s) catholique	1	1	3	4	1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,1
Chef protes. avec logés catho.	101	115	153	209	222	7,6	8,3	11,5	14,3	14,6
Chef catho. avec logés protes.	34	36	34	59	67	2,5	2,6	2,6	4,0	4,4

\* Sans les logés encodés séparément

N.B. : les totaux et les autres chiffres du tableau ne correspondent pas toujours en raison de la présence à Genève d'autres petites communautés religieuses (juive, orthodoxe,...).

Ces données doivent être lues sans naïveté. Il y eut coexistence entre protestants et catholiques, et ce point est suffisamment remarquable pour mériter d'être approfondi. Mais les analyses plus détaillées révèlent que les rapports de force inter-religieux régulent la cohabitation des individus jusqu'au sein même des familles. Le tableau 3 nous montre aussi que les chefs de ménages mixtes étaient plus souvent des calvinistes, et cette fois-ci ce trait va en s'accroissant entre 1816 et 1843. Les facteurs de mixité (qui peuvent se cumuler dans un même groupe domestique) sont principalement au nombre de trois. Premièrement, il y a ces fameux couples mixtes qui répugnaient tant à l'abbé Vuarin. Leur nombre (dans les échantillons) passe de 68 à 141 et ils sont présents dans environ un tiers des ménages bi-religieux, bon an, mal an. L'évolution est interne puisqu'en 1816, l'alliance époux protestant-épouse catholique l'emporte nettement sur son contraire ; en 1843, cependant, les deux types s'équilibrent presque. Les « papistes » en sont à (pouvoir) marier des « parpaillottes »... La plus

forte proportion d'hommes chez les catholiques que chez les protestants (*cf.* ci-dessus), et ses effets induits sur la structure du marché matrimonial, font partie des explications de ce changement.

Le rapport de force est, en premier examen, plus transparent et constant lorsque l'on examine le deuxième facteur de mixité religieuse dans les ménages : la situation des enfants. De 1816 à 1843, parmi les couples homme protestant – femme catholique, 61 à 69 % ont leur(s) enfant(s) recensé(s) comme calviniste(s). C'est un viol clair de la règle communément admise selon laquelle les enfants ont la religion de leur mère. Cette coutume est par contre presque toujours respectée lorsque l'époux est catholique et la mère protestante. Il est possible que ces résultats justifient les plaintes de Vuarin et de ses collègues, et attestent du succès de l'action des pasteurs calvinistes, voire des extrémistes de l'Union protestante. Mais nous n'en sommes pas si sûrs. D'abord, l'impact sur la dynamique démographique des catholiques à Genève fut médiocre, compte tenu des effectifs en cause. Ensuite, lors du dépouillement, cette qualification de protestant accolée aux enfants de mères catholiques et pères protestants a été remarquée de suite. Mais cette pratique varie de cahier à cahier, soit d'agent recenseur à agent recenseur. Ces deniers étaient souvent des jeunes gens de la bonne bourgeoisie calviniste qui gagnaient ainsi quelque argent. Nous ne savons pas vraiment si certains ont construit les résultats discutés ci-dessus, ou s'ils ont plus ou moins fidèlement reflété une réalité variée.

Le troisième facteur principal de mixité religieuse des ménages est la présence d'extérieurs, surtout des domestiques et ouvriers, plus rarement des étudiants ou autres, appartenant à une autre confession que les membres de la famille qui les accueillent. Parmi les groupes domestiques mixtes dont le chef est protestant, dans pas moins de 88 % des cas en 1816, encore 78 % en 1843, il y a des catholiques parmi les non-apparentés logés dans le ménage. Par contre, dans les situations de mixité avec chef catholique, si la présence d'extérieurs protestants est importante et légèrement croissante (40 % en 1816, 45,6 % en 1843), les niveaux sont quand même beaucoup plus bas. C'est ici un rapport de force social qui ressort, mais il est lié à la religion, les protestants étant beaucoup plus capables d'engager des domestiques et ouvriers. En la circonstance, les chefs de famille protestants n'ont manifestement pas suivi quelque appel que ce soit à boycotter les servantes ou autres employés catholiques, en tout cas sur toute la période considérée.

Ces diverses formes de coexistence dans l'intimité des foyers ont-elles – au-delà du cas délicat à interpréter des enfants de couples mixtes –, débouché sur des conversions au calvinisme, comme le redoutaient Vuarin, l'évêque d'Annecy et d'autres ? Nous avons pratiquement fini le couplage des recensements, c'est-à-dire le suivi des individus de manière à reconstruire leur trajectoire en

ville de Genève. C'est cette possibilité de croiser les informations dispersées dans diverses sources et concernant les mêmes personnes qui a incité Jean-Pierre Bardet à proposer le sondage alphabétique. En l'occurrence, il reste un toilettage et diverses vérifications à effectuer mais nous considérons comme suffisamment probantes les informations fondées sur les 3735 liens établis à ce jour<sup>71</sup>. Le tableau 4 ne porte que sur les individus « stables », c'est-à-dire présents lors d'un recensement et retrouvés dans le suivant, six ans plus tard. Nous comptons ceux qui ont changé de dénomination religieuse. *A priori*, les échanges furent neutres : 51 conversions au catholicisme, 50 au protestantisme. Mais en raison de leur poids démographique d'une part, de leur meilleur ancrage à Genève d'autre part, ces pertes étaient infimes pour les calvinistes : 1,6 à 1,8 %.

Tableau 4. Stabilité et conversion religieuses. Genève, 1816-1843

Stabilité/ conversion	Périodes	1816-1822	1822-1828	1837-1843
Protestants au départ		700	943	1353
Protestants-protestants		687	927	1331
Protestants-catholiques		13	16	22
Catholiques au départ		62	124	333
Catholiques-catholiques		47	111	305
Catholiques-protestants		15	13	22

Par contre, pour les catholiques, moins nombreux et moins stables, la ponction a pu en effet apparaître comme une menace sérieuse. Sur les 62 catholiques recensés en 1816 et retrouvés en 1822, 15 sont devenus protestants, soit 24,2 % ! Nous ne savons, bien sûr, si leur conversion fut le prix ou la conséquence de leur stabilité dans la Rome calviniste. Ce qui est certain, c'est que de 1822 à 1828, les départs ne touchent plus que 10,5 % de la population soumise au risque, et la proportion a encore chuté à 6,6 % entre 1837 et 1843. En somme, que ce soit sous l'influence « de la bonne conduite des protestants », de pressions directes ou indirectes (telle une volonté d'insertion et d'ascension sociale), les catholiques furent plus soumis à la tentation et y succombèrent davantage. Mais ces causalités imbriquées se réduisent rapidement. Au vu de l'analyse des discriminations, en particulier sur le marché du travail (*cf.* ci-dessus), la tolérance a progressé de manière évidente et les opportunités socioéconomiques se sont diversifiées pour les catholiques. Peut-être aussi leur accroissement en nombre et la formation de lignées familiales enracinées les ont-ils rendu plus résistants. En tout cas, les peurs de Vuarin étaient justifiées en tout début de période, beaucoup moins ensuite.

71 Sur l'échantillon des B, 817 de 1816 à 1822, 1201 de 1822 à 1828, 1717 de 1837 à 1843.

## CONCLUSIONS

Dans cette contribution, nous avons essayé d'intégrer approche qualitative de textes divers et approche quantitative des recensements. La question de la méthode n'est pas triviale. Il est trop commun d'utiliser les sources textuelles comme illustrations plus ou moins anecdotiques des résultats chiffrés. Cela adoucit l'austérité des statistiques, mais la pratique n'en est pas moins toujours délicate. Dans l'abondante littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, dans ses composantes polémiques en particulier, il est trop facile d'extraire des citations à l'appui d'à peu près n'importe quelle interprétation. Sans nécessairement passer d'un extrême à l'autre, il est plus approprié de distinguer les deux approches, qualitative et quantitative, et d'appliquer à chacune un certain systématisme. Cette solution peut paraître scolaire, mais elle permet la confrontation des résultats, la mise en évidence des incohérences autant que des concordances, en somme d'affiner la démarche critique.

En l'occurrence, dans le cas des catholiques et de leur intégration dans la Genève de la Restauration, le bilan est nuancé, ce qui est plutôt bon signe. Quand la cité-état devient un canton mixte en 1816, la mutation ne se fait pas sans douleur, en particulier pour les catholiques qui s'insèrent dans les flux migratoires dont la ville a besoin pour compenser la démographie anémique de ses natifs et assurer sa croissance. Ces nouveaux venus ont le profil type de travailleurs immigrés, en termes de structures démographiques et familiales, ou par leur instabilité. Leur positionnement socioprofessionnel répond à une logique classique de complémentarité des natifs sur le marché du travail, où les catholiques se concentrent dans la domesticité pour les femmes, le bâtiment pour les hommes, et une multitude de petits artisanats et commerces pour les deux sexes. La plupart veulent simplement « traverser » Genève et y gagner de l'argent durant un laps de temps limité. Ceux qui ont eu l'ambition de s'établir ou qui ont été captés en cours de route, furent manifestement soumis à des pressions directes ou indirectes. Le poids des conversions et l'affiliation religieuse des enfants de couples mixtes en attestent.

Les pastorales catholique et protestante, leurs ambitions conflictuelles d'affaiblir l'autre camp et de renforcer le leur ont dû jouer un rôle, mais indépendamment des conflits religieux, il ne faut pas négliger le jeu normal des rapports de force entre les autochtones et les immigrés. Une population urbaine compte une fraction stable composée de familles enracinées de longue date, souvent attachées par la propriété foncière. Les immigrés peinent singulièrement à s'y agglomérer, comme l'ont montré les recherches de Jean-Pierre Bardet sur Rouen au XVIII<sup>e</sup> siècle : « la ville est un moloch qui aspire du peuplement (pour plus de la moitié de sa population) ; mais ce moloch ne se prive pas d'en refouler

aussi vers l'extérieur (pour plus du tiers de ladite population) »<sup>72</sup>. En d'autres mots, la ville accueille beaucoup mais le tamis est serré pour ceux qui veulent joindre ce que Michel Vovelle a appelé les « môles de stabilité »<sup>73</sup>. À Genève comme ailleurs, les élites bourgeoises en font partie, mais aussi les travailleurs de la Fabrique. Ces groupes peuvent être majoritaires ou même minoritaires sur un plan strictement démographique, ils n'en détiennent pas moins un pouvoir disproportionné car ils sont les détenteurs de la culture urbaine, du capital symbolique sur lequel se fonde l'identité ; leurs membres trustent les fonctions de pouvoir, ne serait-ce qu'en raison de leur connaissance du fonctionnement des institutions, des fractions en présence, des potentiels d'alliances, etc. Genève n'a cessé, dans son histoire, d'illustrer ces processus, au point de construire au XIX<sup>e</sup> siècle le type du « vieux Genevois », de mythifier son passé pour en faire le substrat d'une identité à défendre<sup>74</sup>. Les débats autour des lois sur les étrangers le montrent, parmi tant d'autres.

224

Le réalisme – nécessités démographiques et économiques, traités nationaux et internationaux – a nourri la tolérance, d'autant que les victimes du moloch avaient beau être nombreuses, elles ne menaçaient pas les « môles de stabilités » de la Rome calviniste à la hauteur de leur poids démographique, en raison même de leur instabilité. Les « vieux » habitants de Genève ont pu aussi trouver dans leur histoire la démonstration que les immigrés pouvaient être assimilés, pouvaient acquérir les « mœurs natives » en quelques années. Croyance plus qu'évidence, car la stabilisation à Genève a de moins en moins impliqué un changement des affiliations religieuses. Elle a pour autant toujours constitué un processus difficile, hésitant, dont nous trouvons les traces évidentes dans l'absence de formation de ghettos, la maturation des familles catholiques, leur propension croissante à faire souche sur place, leur manière de tracer leur route dans les structures socioéconomiques urbaines, l'équilibrage des unions mixtes. Seule une minorité réussit à faire pousser ses branches sur le tronc stable de la population genevoise, mais une minorité qui accumula de modestes succès individuels et familiaux d'année en année. En 1843, la population catholique a perdu de son homogénéité. Elle est devenue un groupe composite avec, d'un côté, un segment stabilisé qui a planté ses racines à Genève et s'identifie sans doute comme genevois, puisqu'il y situe son futur, et d'autre part, à peu près les mêmes travailleurs immigrés instables qu'en 1816, ceux qui traversent le

72 La citation est de Emmanuel Le Roy Ladurie dans « La démographie des Lumières », dans Emmanuel Le Roy Ladurie (dir.), *La Ville des temps modernes de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 301.

73 *Ibid.*, p. 304.

74 Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès...* ; Irène Herrmann, *Genève entre république et canton...*

marché du travail urbain sans intention d'insertion durable, au moins dans un premier temps, mais qui désormais peuvent trouver à Genève, parmi leurs coreligionnaires, des repères stables.

Parmi les nombreuses pistes qui restent à explorer, ressortent surtout toutes celles qui tournent autour des processus d'interaction, d'acculturation réciproque des protestants et catholiques dans une écologie urbaine et un environnement socioéconomique donnés, ceux d'une Genève qui hésite à la croisée des temps, entre conservation et modernisation. La ville apparaît désormais comme un laboratoire particulièrement propice à l'étude des rapports inter-religieux en raison des changements rapides qu'elle a subi dans sa structure confessionnelle, et plus encore, au sein de cette dernière, l'importance des coexistences jusque dans l'intimité même des ménages. Une telle situation offre l'opportunité rare de pouvoir étudier la fécondité et la mortalité infantile différentielles des couples protestants, catholiques, mais aussi mixtes<sup>75</sup>. Cette analyse, aujourd'hui en chantier, bénéficiera de recherches plus approfondies sur la sélection des migrants et les liens tissés par les migrations elles-mêmes entre zones d'origine et aire de recrutement. Les relations préférentielles entre la Genève radicale et le Chablais, île libérale quelque peu perdue dans la Savoie de la Restauration, l'illustrent<sup>76</sup>. Si la mise en présence de groupes religieux antagonistes n'a pas tourné à l'affrontement, c'est sans doute parce que les polémistes se sont trop plus à accentuer les différences. Les migrations ont permis aux vieux ennemis de se découvrir l'un l'autre, et initié des processus de rapprochement dont nous n'avons encore fait qu'effleurer la complexité.

75 C'est le cœur du projet de thèse Reto Schumacher. Pour de premières analyses, voir *De l'analyse classique à l'analyse différentielle... et Birth control strategies...*

76 Vuarin et les ecclésiastiques savoyards mettaient explicitement en cause les mobilités des entrepreneurs et ouvriers du bâtiment vers Genève comme cause d'un adhésion jugée trop timide du Chablais à la foi catholique. Cf. les analyses de Paul Guichonnet, *Le Curé Vuarin et les Savoyards à Genève...*, p. 102-103, et du même auteur, *Histoire de la Savoie...*, p. 378, 389.



## TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet <b>Pierre Chaunu</b> .....	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche <b>Christian Philip</b> .....	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet <b>Jean-Pierre Poussou</b> .....	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse <b>Fabrice Boudjaaba &amp; Marion Trevisi</b> .....	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet <b>Cyril Grange &amp; Jacques Renard</b> .....	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

### PREMIÈRE PARTIE

#### DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX <sup>e</sup> siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) <b>Gérard Béaur</b> .....	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles) <b>Alain Bideau, Guy Brunet</b> .....	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse <b>Dominique Bourel</b> .....	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire <b>Philippe Cibois</b> .....	73
Une crise démographique en Algérie au XIX <sup>e</sup> siècle <b>Pierre Darmon</b> .....	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles <b>Jean-Pierre Gutton</b> .....	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX <sup>e</sup> siècle Hervé Le Bras .....	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX <sup>e</sup> siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard .....	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII <sup>e</sup> siècle Marc Venard.....	279

**DEUXIÈME PARTIE**  
**FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ**

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII <sup>e</sup> siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) <b>Patrice Bourdelais &amp; Michel Demonet</b> .....	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle) <b>Serge Chassagne</b> .....	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques <b>François Crouzet</b> .....	385
Les filles uniques héritières <b>Gérard Delille</b> .....	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) <b>Dominique Dinot</b> .....	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale <b>Olivier Faron</b> .....	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? <b>Antoinette Fauve-Chamoux</b> .....	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe <b>Jean-Marie Gouesse</b> .....	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX <sup>e</sup> siècle <b>Vincent Gourdon</b> .....	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn <b>Cyril Grange</b> .....	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII <sup>e</sup> siècle <b>Maurice Gresset</b> .....	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet <b>Muriel Jeorger</b> .....	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV <sup>e</sup> siècle <b>Christiane Klapisch-Zuber</b> .....	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) <b>Jean-Marc Moriceau</b> .....	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX <sup>e</sup> siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles Isabelle Robin-Romero .....	651
Marion Trevisi .....	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI <sup>e</sup> siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

### TROISIÈME PARTIE

#### COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin .....	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons <b>Pierre Gouhier</b> .....	<b>841</b>
La création du premier hebdomadaire – 1605 <b>Jean-Pierre Kintz</b> .....	<b>857</b>
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin <b>François Lebrun</b> .....	<b>871</b>
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au xvi <sup>e</sup> siècle <b>Jean-Paul Le Flem</b> .....	<b>879</b>
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 <b>Francine-Dominique Liechtenhan</b> .....	<b>885</b>
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles <b>Michel Nassiet</b> .....	<b>905</b>
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV <b>Claude Quétel</b> .....	<b>927</b>
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au xviii <sup>e</sup> siècle <b>François-Joseph Ruggiu</b> .....	<b>985</b>
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire <b>David G. Troyansky</b> .....	<b>1011</b>
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du xvi <sup>e</sup> siècle <b>Denise Turrel</b> .....	<b>1023</b>
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux xvi <sup>e</sup> et xvii <sup>e</sup> siècles : le cas polonais <b>Andrzej Wyczanski</b> .....	<b>1037</b>
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique <b>Anne Zink</b> .....	<b>1043</b>
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 <b>André Zysberg</b> .....	<b>1063</b>
Table des matières .....	<b>1071</b>

